

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° SI-P 050 v0



1. Code d'identification unique du produit type :

Plaques de plâtre de code PT N° SI-P50

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

PRÉGYDRODUR BA13

PRÉGYDROFLAM BA13 - BA15

SYNIA hydro déco - 4BA

PLANODIS hydro H2 BA13

PRÉGYPLAC AK12,5

PRÉGYPLANK Std BA13

PRÉGYPLANK Std BR10

PRÉGYPLANK Std HRAK10

PRÉGYPLANK Std HRAK12,5

3. Usage ou usages prévus du produit de construction

Construction immobilière conformément à la norme EN 520:2004+A1 :2009

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

SINIAT SA

500, rue Marcel Demonque – CS 70088

84915 AVIGNON cedex 9

FRANCE

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2

Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 3 pour la réaction au feu

Système 4 pour les autres caractéristiques essentielles

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB (Organisme Notifié N°0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essai de type, selon le système 3. Il a délivré les rapports d'essais.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles selon EN 520 : 2004+A1 : 2009								
Réaction au feu (pour les situations exposées)	Perméabilité à la vapeur d'eau (visant à maîtriser la diffusion de l'humidité)	Résistance à la flexion	Résistance au cisaillement (pour le raidissement de murs de contreventement à ossature bois ou de fermes de toitures en bois) en N (Newtons)	Résistance thermique exprimée sous forme de conductivité thermique en W/(m.k)	Résistance aux chocs (dans les conditions d'utilisation finale) en kJ	Isolation acoustique aux bruits aériens (dans les conditions d'utilisation finale) en dB	Absorption acoustique (dans les conditions d'utilisation finale)	
PRÉGYDRODUR BA13	A2-s1,d0	$\mu = 10$	Conforme	NPD	$\lambda=0,25$	(1)	(1)	(1)
PRÉGYDROFLAM BA13 - BA15								
SYNIA hydro déco - 4BA								
PLANODIS hydro H2 BA13								
PRÉGYPLAC AK12,5								
PRÉGYPLANK Std BA13								
PRÉGYPLANK Std BR10								
PRÉGYPLANK Std HRAK10								
PRÉGYPLANK Std HRAK12,5								

(1) Ces caractéristiques sont dépendantes du système et seront fournies dans la documentation du fabricant selon l'usage prévu .

10. Les performances des produits identifiés aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Olivier GUILLUY
Directeur Général



Avignon, le 10 juin 2013